

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 OCTOBRE 2012

L'an deux Mil Douze, le vingt-cinq octobre, le Conseil Municipal de la Commune de LA BALME DE THUY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian DEROUSSIN, Maire.

Date de la convocation : 20.10.12

Nombre de conseillers en exercice : 08

PRESENTS : CHABRIER Christian, BARRUCAND Pierre, AVET-FORAZ André, Mmes MASSON Chantal, MARTEL-JON Sandrine et DONZEL Maryse,

ABSENT et EXCUSE: POCHAT-COTTILLOUX Gilles

A été élue secrétaire : DONZEL Maryse.

**OBJET : RESILIATION DE LA CONVENTION SFR - LOCATION
LOCAL TECHNIQUE EGLISE** **DEL-2012-41**

Le conseil municipal après avoir pris connaissance du dossier du Relais SFR implanté dans le clocher du Chef- Lieu :

- Compte tenu du rapport de mesure de champs électromagnétique du 23 Février 2011 ;
- Compte tenu du courrier du conseil municipal en date du 4 Octobre 2012 demandant un traitement équitable des habitants du Chef-Lieu, par une réduction de valeur de champs électromagnétiques sur le secteur Ouest ;
- Compte tenu que ces faibles aménagements demandés par le conseil municipal semblent facilement réalisables par SFR ;
- Compte tenu de l'absence de réponse écrite à notre courrier recommandé avec AR du 4 octobre 2012 ;

Le conseil municipal après avoir délibéré, se trouvant contraint:

- **DECIDE** la résiliation de la convention du 30 octobre 2001.

Fait et affiché à La Balme de Thuy, le 26 octobre 2012

Le Maire